

Au membres de La Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque "Heimatschutz"

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **8 (1913)**

Heft 4: **Der Heimatschutz auf der Landesausstellung**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aux membres de
La Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque
« Heimatschutz ».

Nul doute: Le « Heimatschutz » doit s'affirmer à notre prochaine exposition nationale. Et partout aussi, l'opinion est unanime à demander que nous ne nous contentions pas de montrer une salle sans intérêt, avec des dessins schématiques, quelques gravures et quelques livres, mais bien une œuvre originale et vivante.

C'est pourquoi le comité de notre section bernoise a eu la pensée, comme vous le savez, de réaliser pratiquement nos tendances par un exemple typique qui ne serait rien moins qu'une belle et bonne auberge de campagne bernoise, installée suivant les exigences modernes. L'assemblée générale de Soleure s'est déclarée d'accord avec ce projet.

On nous objectera, il est vrai, que ce n'est pas l'affaire du « Heimatschutz » de se mettre à faire, lui aussi, de l'industrie hôtelière et étrangère. Mais après mûre réflexion, vous arriverez à cette conclusion: il n'y a pas pour nous de meilleur moyen d'entrer en contact avec toutes les classes de notre peuple, que de lui montrer une maison faisant valoir notre caractère national aussi bien par son apparence extérieure, sa construction, que par sa disposition intérieure et par la manière dont elle est exploitée.

L'auberge du « Heimatschutz », placée dans un cadre approprié, dans un site favorisé par une vue étendue, édifiée d'après les plans de Monsieur InderMühle à Berne, membre de notre Comité central, constituera certainement un point d'attraction dans l'Exposition. Ce sera une œuvre bien propre à assurer au « Heimatschutz » dans les cercles les plus vastes, des sympathies, des adhérents nouveaux, et, comme nous espérons, surtout un accroissement de son influence.

Notre entreprise mérite d'autant plus d'être soutenue que les aspirations plus larges de notre Ligue seraient aussi stimulées par des productions données dans la grande salle de l'Auberge suisse (petites pièces populaires, conférences, projections, etc.).

Par malheur, notre association ne possède pas les ressources nécessaires pour réaliser ce projet par ses propres moyens. Il a donc fallu recourir à la fondation d'une société spéciale, et nous demandons à nos membres de bien vouloir y entrer,

afin de nous permettre, en souscrivant des parts, d'assurer financièrement la réussite de notre entreprise, dont les frais ne sont point insignifiants.

Outre les recettes qui nous seront fournies par la location de l'auberge et les représentations, nous avons besoin d'une somme complémentaire de 15 à 20 000 francs. Une partie nous en a été garantie par quelques amis. Mais il serait à désirer que nous puissions disposer d'un fonds de souscription plus considérable, qui nous donnerait les moyens suffisants de parer à toutes les éventualités.

Il n'est guère probable que la société « Heimatschutz 1914 » — dont les statuts se trouvent en extraits dans le numéro d'aujourd'hui de notre publication — puisse réaliser un bénéfice. De même nous ne pouvons prévoir si les parts seront remboursées, et dans quelle proportion, parce que tout cela dépend essentiellement du résultat de nos rentrées. Nous ne voudrions faire à ce sujet aucune promesse vaine. Mais ce dont nous voulons et pouvons vous assurer, c'est que nous manierons avec toute la conscience et l'économie possible les fonds confiés à la Société et que nous les employerons au mieux des intérêts et de la prospérité du « Heimatschutz ».

Nos amis bernois, en assurant gratuitement le soin d'organiser et de diriger toute l'entreprise, se sont imposés un gros travail et une lourde tâche. C'est aux autres adhérents du « Heimatschutz » dans notre patrie maintenant d'avoir à cœur de contribuer pour leur part à la réussite de notre beau projet.

Nous ne savons que trop bien, à combien d'autres sollicitations nos concitoyens sont en butte à l'heure actuelle; néanmoins, nous leur demanderons avec insistance de bien vouloir cette fois, cette *seule fois*, nous soutenir dans la plus large mesure possible, à l'heure où il s'agit de donner au « Heimatschutz », au sein de l'Exposition nationale, une place et une représentation digne de lui.

Le Comité de la « Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque ».

On trouvera dans le numéro spécialement destiné à l'Exposition, de notre revue « Heimatschutz » des plans et des renseignements plus détaillés sur l'organisation de notre Exposition.

La revue « Heimatschutz » accusera réception des souscriptions reçues.

Bulletin de Souscription.

Le soussigné déclare vouloir faire partie de l'association «Heimatschutz 1914»; accepte ses statuts et prie de lui envoyer action.... à fr. 20.—.

Le montant suit; sera versé au compte chèque postal III 1212, Berne; est à prendre en remboursement.

Lieu et date:

Signature:

.....

Prière d'écrire très lisiblement la signature, de souligner le mode de paiement préféré et d'envoyer le tout, affranchi comme lettre, aussitôt que possible, à Monsieur **Eugène Flückiger**, Gutenbergstrasse 18, **Berne**, caissier de l'association.
